



COMPTE RENDU RÉUNION ANIMATEURS PLP du 7 MAI 2025

Étaient Présents : 38 adhérents PLP – Patrick BRAILLON vice-président du Comité départemental 79 – Bernard VAURY Personne Ressource de Comité Départemental 79 – Jacques GIBOUIN du club d'Aiffres Marche

Début de la Réunion à 14 heures.

- Introduction par Claude RENOUX qui remercie les personnes présentes et précise les objectifs du rassemblement.
- Patrick BRAILLON prend ensuite la parole pour parler « sécurité en randonnée ».
- Il s'appuie pour cela sur un document publié par la Fédération Française de Randonnée :

Le Saviez-Vous : Alors ? On marche à gauche ou à droite ?

Bon nombre d'amateurs hésitent encore, lors des sorties en groupe, à marcher du côté gauche de la chaussée ou du côté droit. Eh bien, cela dépend de la situation autour de vous !

L'article R. 412-42 du Code de la route impose **aux groupements de piétons** de circuler sur **le bord droit** de la chaussée, **sur les accotements** prévus à cet effet, et dans le sens de la marche, de manière à en laisser libre au moins toute la moitié gauche, **que vous soyez en agglomération ou hors agglomération.**

Chaque groupe ne doit pas occuper plus de 20 mètres de longueur et doit conserver un intervalle de 50 mètres avec le groupe précédent. Si le groupe est important, il est alors recommandé de le scinder en petits groupes, distants de 50 mètres les uns des autres.

En application du II de l'article R. 412-42, ce n'est que lorsque le groupement de piétons décide de circuler en « colonne par un » hors agglomération, qu'ils doivent se tenir sur le bord gauche de la chaussée dans le sens de la marche, sauf si cela est de nature à compromettre leur sécurité ou sauf circonstances particulières.

En effet, la circulation des piétons et, notamment, des randonneurs hors agglomération, ne doit s'effectuer qu'avec la plus grande prudence, pour leur propre sécurité comme pour celle des autres usagers de la route.

Quelles recommandations ?

Afin de sécuriser les randonnées de groupe, il est recommandé aux animateurs de faire circuler en priorité le groupe sur l'accotement, quand celui-ci est praticable, d'encadrer le groupe en plaçant un guide file à l'avant et à l'arrière et de prévoir un éclaireur pour les virages.

Hors agglomération, en l'absence de trottoir et d'accotement praticable, les groupes peuvent marcher en file indienne, mais sur le bord gauche, excepté lorsque la situation ne le permet pas.

Il est par ailleurs recommandé à tous les randonneurs de se rendre visibles par le port de vêtements clairs ou de vêtements et accessoires, brassards par exemple, munis de bandes fluorescentes le jour et réfléchissantes la nuit.

Conclusion : C'est l'appréciation de la situation, par l'animateur, au regard de la sécurité du groupe de randonneurs et des usagers de la route qui guidera ce dernier sur son choix de marche : à gauche ou à droite selon la situation.

- Une question est posée sur la responsabilité de l'animateur. Claude INGREMEAU prend la parole et signale que seule la responsabilité du club est engagée. Celle de l'animateur le serait uniquement en cas d'acte portant intentionnellement atteinte à autrui.
- Il présente ensuite les différentes formations proposées par la FFRandonnée en insistant sur le CARP (Certificat Animateur de Randonnée de Proximité) tout en précisant que c'est une formation à la portée de tous qui se déroule sur 2 jours, qui, bien que non obligatoire soit fortement recommandée.

- Bernard VAURY nous présente l'application développée par la FFR « MARANDO ».
- Il invite chacun à prendre son smartphone et télécharger l'application.
- Il décrit chacun des menus et les différents paramétrages
- Il explique l'utilité de « Ma Tribu » qui permet de partager des circuits avec ses proches
- Il commente le service « SURICATE » qui permet de signaler tout évènement rencontré qui peut survenir sur un circuit (chute d'arbre, anomalie de balisage, passage privé, encombrement ...)

- Claude R reprend la parole et remercie les intervenants et les participants. Il rappelle les différents évènements du club à venir et invite chacun des adhérents à consulter le site du club constamment mis à jour pour se tenir informé.

- Fin de la réunion à 16 heures avec un rafraîchissement offert par le club.